

Belle

vue



n°99 octobre-novembre 2015

Graffis à Bellevue



Sommaire

Les 20 ans de Léo Ferré
Ker Digemer



Les espaces verts du quartier
La généalogie
Le service civique



Edito

Un sondage réalisé en juin dernier à Bellevue par le conseil consultatif de quartier a mis en évidence la satisfaction globale de ses habitants.

Sans occulter les opinions défavorables, en nombre restreint, les commentaires positifs ont été nombreux faisant apparaître le quartier comme un lieu où il fait bon vivre, son côté village proche de tout, son environnement de verdure et la nature. Les quatre points le plus souvent cités comme étant des points forts sont les services, les équipements, les commerces et l'animation. Les différents secteurs de Bellevue (Quizac, Le Bergot, Centre, Kerhallet, Kergoat, Kerbernier, Lanredec - Le Bouguen) se démarquent malgré tout parfois les uns des autres. Ainsi, à Bellevue centre, ce sont les logements et les équipements qui sont plébiscités. A Quizac Le Bergot, ce sont les animations et les services, de même qu'à Kerhallet. A Kergoat, les équipements et les espaces publics sont le plus souvent cités ainsi qu'à Kerbernier.

Merci à vous tous, qui avez répondu et avez permis d'avoir une analyse plus fine de votre perception du quartier.

Les résultats complets du sondage seront prochainement sur le site www.brest-bellevue.net



Bellevue bénéficie de nombreux graffs qui révèlent les murs et lieux publics.

Cette année, les journées du patrimoine ont mis en avant les œuvres d'art installées sur l'espace public. Certaines sont des œuvres de décoration initiées par les structures de quartier comme le tram au Centre social (festival *Mix'Art* 2012) ou celle de la Maison de quartier peinte pour les 20 ans de l'Espace Léo Ferré en 2015. Il s'agit là d'animations qui intègrent des jeunes au projet de leur réalisation. D'autres graffs sont réalisés par un artiste dans le cadre d'un projet comme *Crimes of Minds* en 2011 sur des murs de la ville telle la fresque de Guy Denning sur un

mur de la rue de l'anse Saupin, par exemple. D'autres enfin sont l'œuvre d'artistes travaillant seuls ou en groupe sur des murs abandonnés de l'espace public comme les fresques des murs de la maison du corsaire (*Renc'Arts hip-hop* 2015) ou celles, libres, que l'on admire à la porte de l'Arrière-garde ou sur des murs de Bellevue (les vautours de Doscha).

Des artistes comme Yann Metivier alias PakOne, Brestois exposant en France et à l'étranger, Nazeem, artiste indépendant à Brest, Shire, par ailleurs animateur à la Maison de quartier ou d'autres encore, partagent ainsi leur talent.

Les membres du groupe animation et patrimoine du conseil consultatif de quartier ont proposé de guider le public à la découverte du street art lors de ces journées du patrimoine. Une trentaine de personnes a ainsi participé à la balade artistique du 19 septembre.

Téléthon : Bellevue solidaire

Programme 18^{ème} édition

- samedi 14 novembre: repas animé à La Baraque à 19h (sur réservation)
- samedi 21 novembre : soirée mahoraise salle Outremer au Centre social à 20h
- samedi 21 novembre : soirée zumba et country au PL Bergot à 20h
- jeudi 26 novembre au dimanche 29 novembre : exposition de peintures à La Baraque
- dimanche 29 novembre : zumbathon au gymnase de Provence de 10h à 14h
- vendredi 4 et samedi 5 décembre : boutique du Téléthon au centre commercial B2
- samedi 5 décembre : gala de danse du PL Bergot au Marc Orlan à 20h
- dimanche 6 décembre : théâtre au PL Bergot à 15h30
- lundi 7 décembre : braderie à 14h au centre social
- participation de Ker Digemer et Kerlevez

Toutes les infos à jour sur www.brest-bellevue.net

Contact : 06 10 20 20 76

Aménagement de la place Napoléon III



Pour permettre un meilleur stationnement sur la place Napoléon III, une zone bleue de 49 emplacements a été créée du côté de l'allée marchande. Une signalétique verticale et horizontale la matérialise.

Les places pour les personnes à mobilité réduite ne sont pas concernées par la zone bleue.

En zone bleue, le stationnement est gratuit mais limité à une heure maximum. L'utilisation d'un disque européen est obligatoire. Il doit être placé de manière visible derrière le pare-brise.

La zone bleue est applicable du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30.

De plus, divers aménagements ont été réalisés sur la place afin d'améliorer la sécurité, le stationnement des vélos et des personnes à mobilité réduite.

L'entrée de la place Napoléon III est désormais marquée par un stop.

Il est rappelé que la place est une zone de rencontre (20 km/h) et que le piéton est prioritaire.



Espace Léo Ferré : déjà 20 ans !

Lieu atypique dédié au spectacle vivant, l'Espace Léo Ferré a été développé par la Maison de quartier de Bellevue dans le cadre de son projet culturel.

Depuis 1994, cette petite salle circulaire et conviviale accueille de nombreux spectacles, avec une programmation majoritairement consacrée aux musiques actuelles : rock, pop, electro, chanson, jazz, rap, etc.

Avec une moyenne régulière d'un spectacle par semaine, l'Espace Léo Ferré dynamise la vie culturelle du quartier de Bellevue et soutient les artistes et la vie associative locale. La programmation se fait en étroite collaboration avec les associations brestoises organisatrices de spectacles. Un matériel technique optimum et un véritable soutien de la Maison de quartier dans les différentes phases de préparation de chaque événement leur sont apportés.

Etape incontournable de nombreux groupes locaux, l'Espace Léo Ferré est devenu, avec le temps, un lieu reconnu au-delà du territoire brestois. Des formations réputées au niveau national (et parfois même international) s'y sont produites : Paul Collins, Magic Malik, La Souris Déglinguée, Merzhin, Post Image...



We Where Cheerleaders



Un CD et des concerts pour fêter l'anniversaire

En 2013, à l'occasion des 50 ans de Bellevue, une compilation regroupant 21 titres est sortie avec le soutien de la Ville de Brest : *Fleurs de Béton - Bellevue Cité Rock* était distribuée gratuitement sur le quartier et lors du concert événement organisé pour l'occasion à l'Espace Léo Ferré.

Aujourd'hui, pour fêter les 20 ans de la salle, la Maison de quartier édite une nouvelle compilation *Fleurs de Béton 2* regroupant 19 titres enregistrés cette fois-ci en live à l'Espace Léo Ferré.

Ce CD collector sera distribué gratuitement aux spectateurs des deux soirées organisées les 13 et 14 novembre prochains.

Vendredi 13 novembre : Seil, Soul D Mentia, Dysilencia et Mind Whispers.

Samedi 14 novembre : Flathead, La Lucha Libre, Appalooza et We Where Cheerleaders.

Et d'autres surprises sont prévues !

Pour en savoir plus : <http://espaceleoferre.e-monsite.com>

Infos et réservations : Maison de quartier de Bellevue 02 98 03 37 37

Actualité commerciale

Centre commercial B2

Un nouveau commerce s'est créé à l'emplacement du pressing. Il regroupe maintenant pressing, couture et cordonnerie. Il est géré par Frédéric Le Beuvant.

Aurore Jouan y est la couturière, Mikaël Le Moign le cordonnier.

L'espace libéré par l'ancienne cordonnerie permet à la carterie de s'agrandir.



Mikaël Le Moign, Aurore Jouan et Frédéric Le Beuvant

Service civique : l'apprentissage du travail d'équipe

Nous avons rencontré Manon, qui vient de terminer une mission de service civique* de huit mois au Patronage laïque du Bergot.



Comment as-tu connu le service civique ?

Je l'ai connu par relation et surtout au travers du site dédié qui donne toutes les informations :

www.service-civique.gouv.fr

Sur quel profil as-tu été recrutée ?

J'ai été recrutée par l'intermédiaire de la Ligue de l'enseignement pour une mission de Web reportage et d'accompagnement à la scolarité.

Était-ce en relation avec ton parcours antérieur ?

Pas vraiment car j'ai fait des études juridiques mais cela correspondait à mon goût pour la communication et à mes connaissances en matière d'informatique (sites web et réseaux sociaux). J'aime aussi la photo et le contact avec les enfants.

En pratique quelles ont été tes activités au Patro ?

En matière de communication j'ai été chargée de la rédaction

du journal de l'enfance pour mettre ce secteur en lumière. J'ai contribué par des articles à l'alimentation du site web et créé la page Facebook de l'association.

J'ai travaillé sur la composition de flyers d'infos et, dans le cadre de la fête du *Dimanche au bord de l'eau*, j'ai contribué à sa préparation et créé la page Facebook de l'événement.

Deux soirs par semaine j'ai participé à l'accompagnement à la scolarité (aide aux devoirs).

J'ai aussi *mitraillé* les activités des enfants et réalisé une rétrospective vidéo et musicale des mois passés à leur contact.

J'étais également bien intégrée à la vie courante de l'association.

Que t'ont apporté ces huit mois de service civique ?

Une connaissance du milieu associatif en général que je découvrais et particulièrement des activités autour de l'enfant.

J'ai acquis une autre ouverture d'esprit par le travail permanent en équipe et le partage d'expériences.

Je me suis formée à un logiciel de composition de journal et les contacts nés lors des préparations d'événements ont été enrichissants et formateurs.

Enfin, j'ai côtoyé quotidiennement les métiers de l'animation qui m'ont bien intéressée.

Et financièrement ?

J'étais rémunérée 573 euros par mois (473 par l'Etat et 100 par la structure d'accueil) pour 24 heures de service hebdomadaire.

Ton sentiment global ?

Cette première expérience professionnelle a été pour moi un temps très utile et formateur et a constitué une transition pour concrétiser la suite de mon parcours de formation afin d'intégrer le monde du travail. Donc très positif.

* Destiné aux 16-25 ans.

Jean Paul Rolland

Un nom, une rue : maréchal Pélissier



Aimable Jean Jacques Pélissier, duc de Malakoff, né le 6 novembre 1794 à Maromme (Seine-Maritime) et décédé le 22 mai 1864 à Alger, est un militaire devenu maréchal de France. Après ses études il entre au Prytanée militaire de La Flèche puis à Saint-Cyr. A sa sortie il est affecté à l'armée du Rhin en 1815 et rejoint l'armée d'Afrique en 1830. Après quelques années à l'état-major à Paris, il retrouve l'Algérie et y occupe le poste de chef d'état-major de la province d'Oran. Envoyé en Crimée en 1855, il devient commandant en chef de l'armée d'Orient et est promu maréchal de France après le succès de

l'assaut sur Malakoff. De retour à Paris il est nommé sénateur puis ambassadeur de France à Londres. Rappelé en France il prend le commandement de l'armée d'observation de Nancy avant d'être promu Grand chancelier de l'Ordre impérial de la Légion d'honneur et gouverneur général d'Algérie. Durant sa carrière, il a été couvert d'honneurs et fut le premier maréchal du Second Empire nommé duc.

La rue maréchal Pélissier est située à Kergoat entre les rues Borgnis-Desbordes et Francis Garnier.

Annick Bouchard

Les grands travaux de Ker Digemer

Reconstruction et rénovation de l'Ehpad* des Amitiés d'Armor

Les travaux débutent en 2013 pour une fin prévue au 1^{er} trimestre 2017. L'opération est entièrement financée par la société anonyme HLM Les Foyers, propriétaire de l'établissement, pour un coût d'environ 4 millions d'euros.

Il s'agit d'une réhabilitation des locaux existants pour répondre aux normes de sécurité mais aussi à l'évolution des besoins des 104 personnes accueillies. L'ouverture d'une unité Alzheimer de 10 places est en cours.

Le bâtiment *Les bruyères* a été intégralement reconstruit tandis que les bâtiments *Les chardons* et *Les ajoncs* sont entièrement réhabilités. Ils offrent des chambres avec salle de bain (douche à l'italienne), kitchenette et, pour certaines d'entre elles, un lève-malade nouvelle génération.

L'établissement dispose de chambres de 20 à 35 m². Le prix de la journée d'hébergement varie de 46,75 € à 53,45 € en fonction de la taille du logement.

Du personnel pour le bien-être des personnes âgées

70 personnes gravitent autour de nos anciens (médical, paramédical, hôtellerie, entretien, administratif, loisir). D'autres services (coiffeur, esthéticienne, pédicure) sont à la charge du résident.

Les loisirs

Les résidents peuvent participer au programme hebdomadaire établi pour la semaine : jeux, lecture, rédaction du journal, arts plastiques, cuisine, relaxation, promenades, visites. Des fêtes sont organisées tout au long de l'année.

Ker Digemer : pas qu'un Ehpad

La résidence Ker Digemer est composée d'un Ehpad mais aussi d'un centre d'accueil de jour de 20 places pour les personnes traumatisées crâniennes, d'un foyer de jeunes travailleurs et de 4 appartements de coordination thérapeutique (pour les personnes en situation de fragilité touchée par une pathologie chronique invalidante, en alternative à l'hospitalisation).

* Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

Chantal Denis, d'après un entretien auprès de Karine Paquié, directrice de l'établissement et de Yohann Calvez, responsable de l'animation



Les résidents dans la salle à manger

Ker Digemer recherche des bénévoles

Vous avez du temps et une passion (chant, couture, lecture...) à partager ? Vous recherchez une expérience ? Vous pouvez vous investir bénévolement auprès des personnes âgées.
Contact : Yohann Calvez, animateur, 02 98 03 15 81 - ycalvez@amities-armor.asso.fr

Le saviez-vous ?

La bise, le bisou, le baiser sont depuis toujours des pratiques internationales. Pendant longtemps, on a cru que les Romains de l'Antiquité étaient les inventeurs du baiser sur la bouche. En fait, il n'en est rien. C'est en observant le comportement de certains insectes dits sociaux, les abeilles, les termites et plus particulièrement les fourmis, qu'ils en ont tiré des conclusions. Ils ont compris que lorsque les fourmis se touchaient les labiales (lèvres), elles accomplissaient un acte généreux qui consolidait leur société.

Sans en saisir toute la signification, corroborée plus tard par d'éminents myrmécologues (spécialistes des fourmis), ils se sont dit qu'il fallait adopter ce procédé qui apporte de la cohésion. Embrasser permet de mieux connaître l'autre, de partager des émotions réciproques ou de constituer un préliminaire à l'amour. Pour autant, il ne faut pas systématiser la chose.

Enfin, on s'accordera unanimement autour d'un proverbe espagnol qui affirme avec justesse que les baisers sont les messages du cœur.

Jeannette Divanach



Les amoureux de Peynet

Le personnel des espaces verts

Sur le quartier on aperçoit souvent ici et là au milieu des espaces verts des hommes et des femmes en couleur orange. Qui sont-ils ? Que font-ils à genoux sur l'herbe ?

Ils font partie des équipes qui œuvrent sur Bellevue. Pas moins de quatre équipes pour un total de 29 personnes sont en charge d'entretenir les espaces verts pour que notre quartier soit accueillant.

Michel, Ronan, François, Etienne..., pour certains travaillant sur le quartier depuis

35 ans, ont tous à cœur de faire un travail soigné et sont fiers du résultat obtenu. Travail répétitif car il faut éradiquer les plantes invasives, assurer la tonte des pelouses et maintenir les massifs propres. Mais la période hivernale est plus intéressante avec le renouvellement des plantations ou la création de décors en automne, à Noël et au printemps.

Malheureusement leur travail est souvent vandalisé par des personnes peu scrupuleuses : vol d'arbustes, de plants, de 24 rhododendrons dérobés à Penfeld, de 100 % des plantations à l'église du Bouguen. Il convient d'y ajouter les déjections canines...



Une partie de l'équipe des espaces verts de Bellevue

Sur Bellevue c'est 9000 m² de surface engazonnée et 4200 plantes vivaces.

Alors quand vous verrez ces personnes en orange entretenir ce patrimoine espace vert, commencez par ralentir au volant de votre voiture car bien souvent ils sont près de la chaussée et prenez plaisir à admirer leur travail.

Philippe Chagniot

Toutes les informations et actualités du quartier sur
www.brest-bellevue.net



Connaissez-vous Nathalie et Sylvie, nos agents de proximité ?

Nathalie Martin et Sylvie Sévère sont les deux agents de proximité en charge de Bellevue, connues sous leur ancienne appellation : inspectrice du domaine public.

Quels secteurs ?

Elles sont en poste dans le quartier depuis une petite dizaine d'années et chacune a son périmètre d'intervention. Pour Sylvie : Kergoat, Kerbernier, Lanredec. Pour Nathalie : Bellevue centre, Le Bergot, Quizac.

Pour qui ? Pour quoi ?

Elles sont à l'écoute des habitants pour tous les dysfonctionnements rencontrés sur l'espace public : une branche d'arbre à terre ou qui menace de tomber, une plaque d'égout manquante, un lampadaire ou un panneau abîmés, un nid de poule en formation, une seringue usagée, un tag, un affichage publicitaire sauvage, etc. Elles arpentent leur secteur, tous les jours, et sont à même de repérer les anomalies.

Le problème identifié, elles prennent une photo et transmettent la demande au service concerné : espaces verts, propreté, signalisation, déplacements, éclairage, etc.

Selon l'urgence, le dysfonctionnement peut être traité dans l'heure ou sur du plus long terme. Certaines demandes, par exemple un passage piéton ou une place pour les personnes à mobilité réduite, nécessitent un temps d'étude et de réalisation par les services.

Comment les contacter pour un signalement ou une question ?

- plateforme : 02 98 00 80 80
- permanences : à la mairie de quartier tous les jours ouvrables de 9h à 10h et de 14h à 15h
- laisser un message à leur intention aux agents d'accueil de la mairie de Bellevue
- formulaire dédié accessible sur www.brest.fr ou sur www.brest-bellevue.net

Remarque : les tags visibles de l'espace public, même s'il sont sur la propriété d'un particulier ou d'un organisme privé, peuvent être signalés sur un formulaire disponible en mairie de quartier qui fait office de dépôt de plainte et sera transmise au commissariat central.

Hubert Despré



Généalogie : comment débuter ?

1ère génération

Dans un premier temps, interrogez vos ascendants s'ils sont toujours vivants ou cherchez le livret de famille de vos parents. Vous aurez ainsi les renseignements concernant leur date et lieu de naissance.

Si vous ne connaissez pas la date et le lieu de naissance de vos parents, demandez à la mairie où vous êtes né une copie intégrale de votre acte de naissance.

Pour aller plus loin

Pour remonter plus avant, il vous faudra demander à chaque mairie la même copie pour chacun de vos ascendants identifiés. Jusqu'à 75 ans en arrière, vous devrez justifier de votre lien de parenté (il suffit de le dire ou de l'écrire). En allant de mairie en mairie, vous pourrez ainsi remonter jusqu'à 100 ans en arrière. N'hésitez pas, dès que vous avez une date, à demander les actes de naissance, mais aussi de mariage et de décès. Beaucoup de renseignements, tous utiles, y figurent. Les mairies sont dans l'obligation de vous fournir une photocopie de l'acte si vous avez la date exacte, mais ne sont pas tenues

de faire des recherches pour vous si vous n'avez pas de date précise. Joignez toujours une enveloppe timbrée avec votre demande. Vous pouvez aussi vous déplacer dans chaque mairie concernée et demander à consulter les registres (téléphonez avant votre visite).

Les archives départementales

A partir de 100 ans, les actes sont consultables aux archives départementales, sur place (rue des Archives à Brest pour le Finistère) ou via internet pour la plupart des départements (tapez *archives en ligne* pour tel département sur votre moteur de recherche).

Si vous ne connaissez pas la date exacte d'un événement (naissance, mariage, décès), vous pouvez vous aider des tables décennales (voir l'encadré), en ligne ou sur place en mairie.

Les aides aux recherches

Vous pouvez aussi vous aider du site Généanet, mais attention, il s'agit de renseignements collectés par des généalogistes amateurs et parfois truffés d'erreurs. Il vous faudra donc vérifier l'exactitude de ce que vous avez trouvé en consultant l'acte d'état-civil correspondant (naissance, mariage, décès).

Dans le Finistère, vous pouvez aussi adhérer (cotisation annuelle) au

centre de généalogie du Finistère qui vous permettra de faire des recherches sur place (rue du commandant Tissot à Brest) ou en ligne (les résultats sont très fiables).

Comment recueillir les renseignements ?

Pour collecter vos renseignements, vous pouvez les noter sur un cahier grand format dans un premier temps, mais rapidement vous serez amené à vous procurer un arbre généalogique ou à travailler sur un logiciel de généalogie (il en existe des gratuits et des payants, ces derniers étant plus performants).

Bon à savoir :

- vous êtes le *de cujus* ou le Sosa n°1 quand vous êtes à l'origine de l'arbre généalogique. Le Sosa n°2 est votre père, le Sosa n°3 est votre mère, et ainsi de suite.
- BMS (baptêmes, mariages, sépultures) : ce sont les actes enregistrés par les paroisses avant la Révolution.
- CA : abréviation du latin Circa qui signifie *environ*. Ainsi ca 1700 signifie vers 1700.
- tables décennales : registre récapitulatif des actes d'état civil classés par ordre alphabétique et chronologique sur une période de dix ans.

Françoise Despré

La recette de Chantalinou

Velouté de mâche

Ingrédients pour 6 personnes

1 barquette de mâche
8 petites pommes de terre
30 g de beurre
10 cl de crème fraîche liquide
1 litre d'eau
1 cube de concentré de bouillon de volaille
sel, poivre
petits croûtons



Préparation

Rincer la mâche sous l'eau fraîche et l'égoutter.
Peler, laver et couper les pommes de terre en morceaux.
Dans une casserole, faire chauffer le beurre et mettre à fondre la mâche.
(réserver quelques feuilles pour la décoration)
Ajouter les pommes de terre, saler légèrement, poivrer, mouiller avec 1 litre d'eau, émietter le concentré de bouillon de volaille et laisser cuire 8 mn en remuant de temps en temps.
Verser la préparation dans un mixer et actionner jusqu'à obtenir un velouté.
Reverser le potage dans la casserole et faire réchauffer à feu doux.
Incorporer la crème fraîche, poivrer généreusement, laisser chauffer encore 30 secondes.
Servir en décorant de quelques feuilles de mâche finement ciselées.
Accompagner de petits croûtons dorés pour le croquant.

agenda



Pour accéder par internet aux diverses structures, rendez-vous sur www.brest-bellevue.net

les 3 et 4 octobre	week-end de glisse	Rinkla stadium
lundi 5 octobre à 14h	braderie	Centre social
jeudi 8 octobre à 18h15	réunion plénière du CCQ	Mairie
samedi 10 octobre	loto de la Maison de quartier	Gymnase de Quilbignon
dimanche 11 octobre	sorties familiales	Centre social
jeudi 15 octobre à 17h	braderie	Centre social
du 17 octobre au 1 ^{er} novembre	méli-mélo	Centre social
dimanche 18 octobre à 15h	ciné B2 : <i>12 years a slave</i>	Centre social
jeudi 22 octobre de 11h à 13h	<i>La caravane ensorcelée</i> dans le cadre du film court	Parvis patinoire
vendredi 30 octobre	Halloween sur glace	Rinkla stadium
samedi 7 novembre à 11h	contes pour les 4-7 ans	Médiathèque
samedi 7 novembre à 16h30	Rencontre dans le cadre des mots de la tribu	Centre social
dimanche 8 novembre	sorties familiales	Centre social
lundi 9 novembre à 14h	braderie	Centre social
dimanche 15 novembre de 9h à 17h	foire à la puériculture	PL Bergot
vendredi 20 novembre à 18h30	film <i>Cohabiter ...mon âge ?</i>	Médiathèque
samedi 21 novembre à 20h	soirée Mahoraise au profit du Téléthon	Centre social
samedi 21 novembre à 20h	soirée Zumba et country	PL Bergot
jeudi 26 novembre à 17 h	braderie	Centre social
du 26 au 29 novembre	exposition peinture au profit du Téléthon	La Baraque
vendredi 27 novembre à 18h30	festival du conte <i>Grande marée</i>	Médiathèque
dimanche 29 novembre de 10h à 14h	zumbathon	Gymnase de Provence
vendredi 4 et samedi 5 décembre	boutique du Téléthon	Centre commercial B2
samedi 5 décembre à 20h	gala de danse du PL Bergot	Mac Orlan
dimanche 6 décembre à 15h30	théâtre au profit du Téléthon	PL Bergot
lundi 7 décembre à 14h	braderie	Centre social
mercredi 9 décembre à 16h	spectacle <i>La nuit de l'enfant lune</i>	Médiathèque
jeudi 17 décembre à 17h	braderie	Centre social

Vacances d'automne

- Un stage d'activité aquatique aux vacances d'automne pour les quatre ALSH* du quartier a lieu les 26, 29 et 30 octobre en matinée pour les 3-12 ans en partenariat avec la piscine de Kerhallet dans le cadre du PEL** de quartier.
- Un stage de voile a lieu les 26 et 27 octobre pour les 10-14 ans piloté par le Centre social en partenariat avec la Maison de quartier et le PL Bergot (attention 5 places par structure) et le 28 sortie à la Récré des 3 curés pour fédérer les jeunes également dans le cadre du PEL.

Inscriptions dans les structures.
* ALSH : accueil de loisir sans hébergement ** PEL : projet éducatif local

Espace Léo Ferré de la Maison de quartier

Toute la programmation des concerts
en temps réel sur :
<http://espaceleoferre.e-monsite.com>

Parution du prochain journal en décembre 2015

Responsable de publication : association Parlons-en !
1 rue du Quercy - 29200 Brest

Le comité de rédaction est composé de : Marie-Paule Bis, Annick Bouchard, Claude Bouchard, Philippe Chagniot, Chantal Denis, Françoise Després, Hubert Després, Jeannette Divanach, Nelly Elleouet, Jean Paul Rolland.

Bandeau : Maïwenn Després, sur une idée originale d'Annick Bouchard.
Dessins : Annick Bouchard.

Le journal est disponible au centre commercial B2, à la mairie de quartier,

au centre social Kaneveden, à la maison de quartier, au patronage laïque du Bergot, au Netto, au Proxi, à la Poste, à la médiathèque, à la boulangerie place de Metz, au bar-tabac-presse *Les Bahamas*, à la boulangerie *La Panetière de Pauline* (Bahamas), au restaurant *La Pause* à Lanredec.

Logiciel de composition : Scribus - Impression : CERID - 31 rue Frédéric Chopin - 29200 Brest

Journal gratuit tiré à 4500 exemplaires.
Courriel : brestbellevue@gmail.com

